

FORMATION CONTINUE

PREVENTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DANS L'EXERCICE INFIRMIER

INSCRIPTIONS :

Tout au long de l'année.

PUBLIC :

Infirmier(e) diplômé(e) d'état.

EFFECTIFS :

Groupe de 12 candidats.

LIEU :

IFSI Saint Jacques.

[Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap](#)

COÛT :

280 Euros par candidat

INTERVENANTS :

Cadres de santé formateurs
exerçant au sein de l'IFSI.
Pharmacien hospitalier

DURÉE :

2 jours, soit 14 heures en présentiel

DATES 2023 :

• 13 et 14 mars – 07 et 08 juin – 30 et 31 juin

OBJECTIF : A l'issue de la formation le candidat est capable :

- D'identifier le circuit du médicament dans son environnement de travail
- De Maîtriser la lecture d'une prescription médicamenteuse
- De repérer les risques liés à l'administration médicamenteuse sous toutes ses formes
- De maîtriser le calcul de doses
- De maîtriser les dispositifs médicaux liés à l'administration de médicaments
- De maîtriser l'application de la règle des 5B
- D'identifier les mesures d'urgence à mettre en œuvre en cas d'événement indésirable grave
- De repérer les modalités de déclaration d'un EIG

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Pédagogie réflexive et analytique.
- Mise en situation professionnelle simulée.

CONDITION D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

- Suivi de l'intégralité du contenu de la formation.
- Participation active

TAUX DE REUSSITE EN 2022 : 100%

1^{er} jour :

Accueil des participants

Test de positionnement à l'entrée en formation
Rappels de pharmacologie assuré par un pharmacien hospitalier

Le circuit du médicament
La prescription médicamenteuse
L'identitovigilance et la pharmacovigilance
Les interactions, incompatibilités et effets nocifs.

Les EIAS, les EIGS et les EPR
Les procédures liées à un événement indésirable :
Procédure déclarative : exercices sur la déclaration d'un événement indésirable

2^{ème} jour

Les calculs de dose

Situations simulées avec utilisation des différents dispositifs médicaux : pousse seringue, pompe volumétrique, rappel sur la prise en charge de l'urgence vitale, etc...

Spécificité des traitements par opioïdes (Morphine®)
Traitements spécifiques des intoxications médicamenteuses (antidotes)

Evaluation des acquis de la formation.

FORMATION CONTINUE

PREVENTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DANS L'EXERCICE INFIRMIER



Association IFSI Saint Jacques
Pôle d'activités « les Flamants »
10, Avenue Alexandre Ansaldi—13014 Marseille
SIRET n° 78288382100053 – Code APE : 8542Z – N° d'activité : 93130502813
Bus 53—Bus 38—Bus 27
S'adresser au secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 16h sans interruption - Tél : 04 91 02 39 22